

Jean-Pierre Sueur

QUELLES VILLES VOULONS-NOUS DANS 30 OU 50 ANS ?

Sénateur du Loiret, ancien ministre des Collectivités locales, Jean-Pierre Sueur vient de publier un rapport intitulé "Quel avenir pour les villes du monde ?" pour la délégation sénatoriale à la prospective. Au-delà d'une série de constats et de propositions, Jean-Pierre Sueur insiste sur un objectif essentiel : concilier mixité sociale et mixité fonctionnelle dans la ville de demain



Communes de France. Vous êtes l'auteur d'un volumineux rapport sur "Villes du futur, futur des villes". Quelles en sont les grandes lignes ?

JEAN-PIERRE SUEUR

Ce rapport propose une réflexion et des "pistes d'action" pour les villes du futur. 50 % des êtres humains vivent dans les villes. Il y en aura 65 % en 2025, d'ailleurs encore dans les décennies futures. Donc, l'avenir de l'humanité se joue, pour une part importante, dans les villes. Or, j'ai le sentiment que les questions : « *que seront nos villes dans 30, 40 ou 50 ans ; quelles villes voulons-nous pour dans 30, 40 ou 50 ans ?* » ne sont pas assez présentes (et c'est même un euphémisme) dans nos débats politiques. Or, ces questions sont essentielles ! Le problème est que le temps de la ville est long. Ce n'est pas celui des mandats politiques. Nous vivons aujourd'hui dans nos villes les consé-

quences de décisions qui ont été prises il y a 50 ou 30 ans. Et nos décisions (ou non décisions) d'aujourd'hui auront des effets dans 20 ou 30 ans. Raison de plus pour y réfléchir.

Parmi les grandes lignes du rapport, il y a d'abord le constat que la densité urbaine est écologique. Barcelone est plus peuplée qu'Atlanta. La surface d'Atlanta est cependant 26 fois supérieure à celle de Barcelone. La conséquence en est que le coût (en énergie) du déplacement des habitants d'Atlanta est dix fois supérieur à celui du déplacement des habitants de Barcelone...

Deuxième constat, si la densité est positive, il y a un degré d'extension des nappes urbaines qui conduit à l'embolie. Pensons à Mexico : 20 millions d'habitants, le plus grand bidonville du monde, des réserves d'hydrocarbures à ciel ouvert, etc. Conclusion : il faut certainement préférer des villes en réseau, des constellations, des grappes de villes grandes ou moyennes.

Nous abordons bien d'autres questions dans ce rapport, notamment celle de la gouvernance des espaces urbains agglomérés : à ce niveau-là, qui est celui où les décisions essentielles sont prises, il faut partout plus de vraie démocratie.

Une large partie du rapport est consacrée aux villes du monde. Quelles sont les particularités du fait urbain français ?

En France, la grande industrie a créé les grands ensembles. Les grands ensembles ont induit les grandes surfaces. Ajoutez le règne, cinq décennies durant, du "tout automobile" et vous avez une ville en morceaux : centres patrimoniaux, faubourgs, périphéries d'habitat vertical ou horizontal où il n'y a que de l'habitat, "entrées de villes" où il n'y a que du commerce, campus où il n'y a que de l'Université, parcs d'activité où il n'y a que de l'activité, parcs technologiques où il n'y a que de la technologie, parcs de loisirs où il n'y a que du loisir, magasins d'usine où il n'y a que du magasin d'usine... On a beaucoup restauré, aménagé, bichonné les centres ville. Mais pour le reste, il y a encore beaucoup à faire pour créer de l'urbanité dans tous les espaces de la ville.

Vous prônez entre autres la mixité fonctionnelle. Comment la mettre en œuvre dans nos villes ?

Cela suppose une forte volonté politique. Je suis persuadé que la mixité sociale - qui est un objectif essentiel - et la mixité fonctionnelle vont de pair. Si l'on veut que toute la ville soit à tous, il faut parallèlement que toutes les fonctions urbaines (habitat, activité, formation, loisirs, sport, nature, etc.) soient mélangées dans tous les espaces urbains afin de créer de vrais pôles d'urbanité qualitatifs et attractifs sur différents sites de l'aire urbaine et dessiner, construire ainsi une ville multipolaire, une ville en réseau. C'est l'exact contraire de l'excessive spécialisation des espaces - héritage du XX^e siècle - que j'évoquais ci-dessus. Les mixités sociale et fonctionnelle sont triées : ensemble elles permettent de constituer ce que j'appelle l'urbanité, c'est-à-dire la ville animée, la ville du partage, la ville vivante de toutes les fonctions dont la coexistence produit le fait urbain.

Depuis votre rapport de 1998 sur la politique de la ville, l'évolution vous paraît-elle aller dans le bon sens ?

Sur certains points, oui. Nous avons plaidé pour la taxe professionnelle unique d'agglomération. L'idée s'est imposée. Il n'y a plus de taxe professionnelle, mais l'impôt économique continuera d'être perçu au niveau de l'agglomération. C'est un outil important pour un aménagement et un développement cohérents. Sur d'autres points, c'est mitigé. Nous avons plaidé pour une assemblée et un président élus démocratiquement par les citoyens dans les agglomérations au terme d'un débat sur le projet d'agglomération, qui est essentiel. Ce qui a été adopté, c'est le fléchage des futurs élus communautaires sur les listes municipales. À mon avis, c'est un succédané et il faudra aller plus loin.

Sur d'autres points encore, c'est plutôt négatif. Nous avons plaidé pour un ministère de la Ville compétent pour toute la ville. Ce n'est toujours pas le cas. Le ministère de la Ville reste celui des quartiers en difficulté. Il n'y a pas deux ministères de l'Agriculture, un pour l'agriculture qui va bien et un pour l'agriculture qui va mal. Pour la ville, c'est différent. Le ministère de la Ville est celui de la ville qui va mal. Le présupposé, c'est qu'on peut réformer les quartiers qui vont mal sans que cela ait d'effet sur l'ensemble de l'aire urbaine. Or ce présupposé est faux. Faire un ministère des seuls quartiers en difficulté, c'est commencer à les ghettoïser.

Vous établissiez alors une vigoureuse critique de la politique française de zonage. Avez-vous été entendu ?

Pas assez. Beaucoup d'élus ont longtemps considéré que c'était un "plus" que d'être doté de l'un ou de plusieurs des 3 000 ou 4 000 zonages que compte notre pays. Nous sommes les champions du monde en la matière ! Beaucoup ont quémardé ces zonages. Ceux-ci ont pu avoir, bien sûr, des aspects positifs. Mais je



suis convaincu aujourd'hui, plus encore qu'il y a douze ans, que tout zonage a des effets stigmatisants. Nos concitoyens, s'ils ont le choix, ne veulent pas habiter dans une "zone". Ils la fuient plutôt. C'est profondément juste de donner plus à ceux qui ont moins, d'attribuer plus de moyens à ceux qui rencontrent le plus de difficulté, en un mot de mettre en œuvre une politique de solidarité, mais c'est une erreur de croire que cela passe nécessairement par des zonages et par des multiplications de zonages !

Vous vous préoccupez depuis longtemps aussi des entrées de ville. Quelles sont vos préconisations pour remédier aux erreurs commises dans ce domaine dans de très nombreuses villes ?

Les "entrées de ville" françaises sont depuis quatre ou cinq décennies un vrai sinistre urbanistique. Il y a désormais un large accord là-dessus. Toute la question est de savoir ce que l'on fait. J'ai présenté une proposition de loi très précise à ce sujet. Elle figure en annexe du tome I du rapport ainsi que tout le débat parlementaire qui a eu lieu sur cette proposition de loi. Je prévoyais par ce texte une stratégie concrète de "reconquête", de retour à une "nouvelle urbanité" sur une vingtaine d'années, en revoyant les voiries, les éclairages, l'environnement, en affectant tout espace rendu libre ou vacant à d'autres fonctions que le commerce (sans commencer par l'habitat : c'est impossible, du moins au début), en prévoyant des plans rigoureux pour l'architecture, l'aménagement, etc. L'ennui, c'est que la majorité a voté les deux premiers articles exposant les principes (et incluant la qualité urbaine architecturale et paysagère des "entrées de ville" dans les documents d'urbanisme, ce qui n'est pas rien) mais n'a pas voté l'ensemble des dispositions concrètes qui suivaient. Il y a donc encore du chemin à faire.

Propos recueillis par Philippe Foussier